

Evaluer les risques professionnels - Le document unique



Durée
14 heures
2 jours



Prérequis
Aucun



Public concerné
Encadrement, personnes chargées de la prévention, membres du CHSCT, opérateurs et toute personne concernée par l'évaluation des risques professionnels.



Effectif maximum
8 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Moyens pédagogiques

- Exposés
- Discussions
- Etude de cas réel
- Travaux de groupe
- Documents audiovisuels



Modalités d'évaluations
Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés

Objectifs

- Maîtriser une méthode pratique d'identification et d'évaluation des risques dans le travail
- Acquérir des connaissances techniques générales sur les risques
- Etre capable d'identifier, d'évaluer les risques et de proposer des mesures de prévention
- Etre capable d'élaborer le document unique

Programme

- **Notions de dangers, risques, dommages**
- **Aspects législatifs et réglementaires**
 - Le code du travail et les principes généraux de prévention
 - Le nouveau décret du 5 novembre 2001 portant sur la création d'un document relatif à l'évaluation des risques
 - Le décret du 20 février 1992 relatif à la gestion des entreprises extérieures (plan de prévention)
 - L'arrêté du 26/04/1996 relatif aux opérations de chargement et de déchargement (Protocole de sécurité)
- **Méthodologie d'évaluation des risques**
 - Connaissances techniques des risques
 - Exposés, exemples et mise en application d'une méthode d'identification
 - Intérêt d'une démarche pilotée de groupe d'analyse opérationnelle
 - Evaluation de la probabilité et de la gravité potentielle des risques
 - Détermination de mesures de prévention, de protection et d'intervention
 - Communication et motivation dans la démarche globale de détection des risques
- **Applications de l'identification et l'évaluation des risques**
 - Situations de travail
 - Co-activité (plan de prévention, protocole de sécurité)
 - Approche ergonomique
 - Base d'un système de management HSE ou système de gestion de sécurité (SGS) et étude de dangers

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet





Evaluer les risques professionnels - Le document unique

Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations